

26.11.2009 - 09:00 Uhr

Bois énergie - un entreposage adapté pour une meilleure qualité



Zurich (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003923> -

Le prix de l'huile de chauffage pour les propriétaires de maisons individuelles n'a, depuis l'été 2004, jamais été inférieur à 60 francs pour 100 litres. Il a même atteint des sommets en été 2008 avec 140 francs pour 100 litres. Actuellement, le prix est d'environ 80 francs, tendance à la hausse. L'évolution des prix, qui en a surpris plus d'un, et la finitude des ressources fossiles a modifié rapidement le paysage du marché de l'énergie. Les conséquences économiques conduisent les propriétaires immobiliers de bâtiments de petite et moyenne importance à chercher des solutions pour sortir de la dépendance des énergies fossiles : énergie solaire, pompes à chaleur, énergie du bois ! Ce qui intéresse le plus est assurément l'énergie du bois. Toutes les attentes des propriétaires immobiliers sont remplies. Pour avoir les mêmes facilités et le même confort que ce qu'offrent les combustibles fossiles, ces propriétaires recherchent des solutions avec les pellets ou les plaquettes forestières. Les propriétaires qui veulent combiner chauffage et exercice physique sans pour autant devoir se rendre dans un fitness peuvent choisir des chauffages à bûches et fendre eux-mêmes leur bois. L'évolution technique des centrales de chauffage à bûches permet aujourd'hui d'acquérir des installations tout à fait performantes. Que l'on parle de bûches, de plaquettes forestières ou de pellets, l'entreposage est déterminant. D'une part, on évite les désagréments pour les voisins et l'environnement. D'autre part, la qualité du combustible dont l'entreposage est adapté permet une

combustion optimale.

Pellets - qualité normée

L'entreposage des pellets est relativement aisé. Composés de sciure sèche et pressée, leur qualité et leur pouvoir calorifique sont homogènes, clairement définis et normés. Aujourd'hui, la très grande majorité des producteurs de pellets en Suisse comme en Europe travaillent d'après la norme DINplus. Cette norme fixe la proportion maximale d'humidité dans le combustible ainsi que celle des poussières. Le pouvoir calorifique est également défini par cette norme. Le consommateur doit simplement s'assurer que les pellets qu'il va acheter ont été produits selon la norme DINplus. Les autres mesures qui conditionnent une qualité optimale du combustible sont liées à l'installation de chauffage aux pellets et à la configuration du silo d'entreposage. L'eau et l'humidité sont des ennemis aussi impitoyables pour les pellets que l'eau bénite pour le diable. Au moindre contact avec de l'humidité, les granulés s'imbibent d'eau, ce qui dégrade leur pouvoir calorifique et, à terme, détériore le combustible. Le silo doit être absolument sec et imperméable. Pour éviter que des pellets soient endommagés en ricochant sur la paroi du silo lors de l'insufflation et se désagrègent, il est nécessaire d'utiliser des nattes de protection. Quoi qu'il en soit, la planification doit être effectuée par un spécialiste disposant d'une expérience avérée dans ce domaine.

Plaquettes forestières - qualité variable selon les installations

Les grandes installations automatiques à plaquettes forestières sont en pleine expansion depuis 20 ans. De nombreuses collectivités ont choisi cette forme de chauffage pour approvisionner leurs bâtiments, de façon ponctuelle ou grâce à des systèmes de distribution de chaleur à distance. Pour les maisons individuelles ou bâtiments locatifs, les petites installations automatiques à plaquettes forestières se sont aussi imposées comme une solution efficace et économique, pour autant que l'espace disponible soit suffisant pour construire le silo. L'amélioration du parc des machines de transport des plaquettes forestières permet à de plus en plus de distributeurs de plaquettes de souffler le combustible dans le silo, ce qui ne rend plus nécessaire un accès direct au silo avec un camion. Afin de diminuer les coûts de production des plaquettes, la chaîne de distribution directe est toujours plus courante : abattre les arbres, les transporter jusqu'à la route forestière, les déchiquter et les livrer directement. Souvent, il vaut la peine de laisser sécher les billes avec branches et feuilles ou aiguilles pendant quelques mois. Cela permet de faire passer le taux d'humidité de 55% pour du bois vert à 45%. Le pouvoir calorifique des plaquettes forestières en est augmenté d'autant. L'entreposage intermédiaire des plaquettes forestières dans des hangars à plaquettes renchérit le combustible. Cette étape est pourtant nécessaire dans les Alpes et Préalpes, vu que l'accès aux forêts n'est pas possible en hiver. Cet entreposage intermédiaire permet d'assurer l'approvisionnement. La nécessité de l'entreposage, et donc du séchage des plaquettes, dépend du système de combustion de l'installation de chauffage. Les installations à grille de la nouvelle génération fonctionnent avec toutes les qualités de plaquettes sans aucun problème. Les petites installations ou celles plus anciennes sont souvent à poussée inférieure. Ce système, pour assurer une bonne combustion et des émissions aussi faibles que possible, nécessite l'utilisation de plaquettes forestières dont le taux d'humidité est inférieur à 45%. Afin d'assurer le fonctionnement satisfaisant du chauffage, il est déterminant, dans la phase de planification, de se renseigner sur la qualité des plaquettes forestières disponibles dans la région (taux

d'humidité, essences forestières), ce qui détermine le choix du système de combustion de l'installation de chauffage. Des tableaux de classifications très complets peuvent être consultés (voir encadré).

Bûches - quelques règles à respecter!

En Suisse, on compte quelque 650'000 petites installations de chauffage à bûches : poêles, cheminées, fourneaux en pierre ollaire, cuisinières, chaudières à bûches etc. Afin de ne pas occasionner des émissions nocives inutiles, il est impératif d'utiliser un combustible de qualité. Le taux d'humidité du bois ne doit pas dépasser 20%. Cela implique que le bois soit fendu immédiatement après l'abattage et qu'il soit entreposé correctement pendant deux ans. L'entreposage peut être effectué le long des routes forestières ou directement devant la maison. Il est important que le taux d'humidité soit le plus bas possible. Il faut donc privilégier pour l'entreposage des emplacements bien aérés et ensoleillés. Le bois doit être protégé contre les intempéries en le recouvrant de tôles ondulées. Emballer le tas de bois avec des feuilles de plastique est à éviter absolument vu que cette technique favorise la prolifération de champignons qui détériorent le combustible. Idéalement, il est conseillé d'entreposer le bois pendant une ou deux semaines dans la maison ou dans l'espace dans lequel se trouve la chaufferie avant de le brûler.

Pour de plus amples informations

L'énergie du bois Suisse, l'organisation faîtière pour la branche suisse de l'énergie du bois, est active depuis plus de 20 ans. Elle met à disposition de façon compétente des informations et des conseils sur tous les aspects de l'énergie du bois et publie des fiches d'informations sur les thèmes les plus divers touchant à cette thématique.

Contact:

Energie-bois Suisse
Av. des Jordils 5
Case postale 128
1000 Lausanne 6
Tél.: +41/21/320'30'35
Fax: +41/21/320'30'38
E-Mail: info@energie-bois.ch
Internet: www.energie-bois.ch

Medieninhalte



Bois-Énergie: Bien stocké est déjà à moitié chauffé / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "ots/Energie-bois Suisse"